

Fédération Sportive et Culturelle de France

 /laFSCF  @LA_FSCF #BAFAFSCF

www.fscf.asso.fr/bafa

BAFA

2016/2017



LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) rassemble depuis 1898 des associations partageant un projet éducatif commun basé sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité.

Forte de ses 222 000 licenciés et 1 500 associations affiliées, l'engagement de la FSCF s'exprime au travers d'une offre d'activités variées et ouverte à tous dans les domaines sportifs, artistiques et culturels.

La fédération est à ce jour le seul organisme à disposer d'un double agrément délivré par l'Etat (Sport et Jeunesse – Education Populaire). Elle est habilitée par le ministère en charge de la Jeunesse et des Sports à dispenser des formations et à délivrer des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'animateurs (BAFA) et de Directeur (BAFD).

De nombreuses sessions de formation sont ainsi organisées sur l'ensemble du territoire national pour permettre aux stagiaires de se former à l'animation et la gestion d'un groupe de mineurs.

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs. Il est accessible à toute personne ayant 17 ans révolus au premier jour de la session.

Le BAFA représente un premier pas vers la responsabilité et l'autonomie à travers l'apprentissage de l'animation et de la gestion d'un groupe de mineurs.

Retrouvez toutes les offres de formations BAFA sur le site www.fscf.asso.fr/bafa.

Pour aller plus loin, la fédération propose aussi des sessions de formation pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), plus d'information sur le site www.fscf.asso.fr/bafd.

COMMENT OBTENIR SON BAFA ?

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

DURÉE : 8 jours*

OBJECTIFS : Aborder des notions théoriques ainsi que des mises en situation pratique.

ÉTAPE 2 LE STAGE PRATIQUE

DURÉE : 14 jours*

OBJECTIFS : Mettre en pratique les acquis de la session de formation générale à travers une situation réelle d'animation.

A noter : Le stage pratique doit être réalisé dans un (ACM) en France avec des mineurs dans un délai de 18 mois après la session de formation générale.

ÉTAPE 3 LA SESSION D'APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION

DURÉE : 6* jours pour la session d'approfondissement – 8* jours pour la session de qualification.

OBJECTIFS : Analyser le stage pratique, approfondir des thématiques au choix et connaître les différents types d'accueil et de publics. La session de qualification permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé.

A noter : La FSCF propose 2 thématiques de qualification : le brevet de surveillant de baignade, le canoë-kayak. Dans le cadre d'un approfondissement elle permet de former au PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), très apprécié par les directeurs de séjours de vacances.

*Durée minimum.



COMMENT S'INSCRIRE A UNE FORMATION BAFA A LA FSCF ?

L'inscription au BAFA se déroule obligatoirement en deux étapes :

ÉTAPE 1

L'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ACOHÉSION SOCIALE (DRJSCS)

POUR S'INSCRIRE :

- Se rendre sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr
- Sélectionner la région d'habitation
- Cliquer sur l'onglet « S'INSCRIRE »
- Sélectionner l'inscription souhaitée
- Remplir le formulaire de préinscription

Un lien est ensuite envoyé sur l'adresse mail renseignée dans le formulaire de préinscription permettant de confirmer l'inscription. La confirmation de l'inscription doit être effectuée dans une limite de 7 jours.

ÉTAPE 2

L'INSCRIPTION A UNE FORMATION DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Pour s'inscrire à une formation BAFA-BAFD organisée par le Fédération Sportive et Culturelle de France, compléter la fiche d'inscription se trouvant dans les pages suivantes du livret et envoyer celle-ci à l'adresse indiquée sur le calendrier en annexe*.

*Retrouvez toutes les adresses des organisateurs BAFA de la Fédération Sportive et Culturelle de France sur le site : www.fscf.asso.fr/bafa.



BOURSES ET FINANCEMENTS DE LA FORMATION BAFA-BAFD :

Pour faciliter l'accès aux formations BAFA, il est possible d'effectuer une demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ainsi que du Conseil Général du lieu d'habitation du candidat. D'autres organismes (Mairies, Centre Communal d'Action Sociale, Mission Locale, Pôle Emploi, Comité d'Entreprise) peuvent également, sous certaines conditions, attribuer une bourse.

La Fédération Sportive et Culturelle de France peut faire parvenir au candidat un devis de financement de formation sur demande.



FICHE D'INSCRIPTION

A QUELLE FORMATION SOUHAITEZ-VOUS VOUS INSCRIRE ?

- BAFA formation générale
- BAFA approfondissement
- BAFA qualification

Photo

Dates du stage :

Régime : Pension complète 1/2 pension Externat

Lieu :

Thème :

J'ai déjà effectué ma formation générale BAFA à la FSCF : Oui Non

OBLIGATOIRE : N° d'inscription Jeunesse et Sport
(Obtenu après inscription en ligne sur www.bafa-bafd.gouv.fr)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Date de naissance : / /

N° Sécurité Sociale :

Je suis membre d'une association FSCF : Oui Non

Numéro de licence :

Je suis membre d'une structure partenaire* : Oui Non

Nom de la structure :

Je bénéficie d'une prise en charge financière : Oui Non

Organisme : Montant : €

(* contactez-nous pour savoir si vous faites partie d'une structure partenaire.

ACCORDS ET AUTORISATIONS À REMPLIR PAR LE REPRÉSENTANT DU STAGIAIRE MINEUR

Je soussigné(e) (père - mère - tuteur légal) :

accepte les conditions générales de vente* et autorise Mr / Mme :

- à s'inscrire au stage BAFA (type)..... se déroulant du / / au / / et à pratiquer toutes les activités prévues lors du stage,
- à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du stage et en revenir,
- à voyager seul(e) en cas de renvoi décidé par le directeur de la session,
- à être véhiculé par la FSCF,

AUTORISE TOUT MÉDECIN, LE CAS ÉCHÉANT :

- à prescrire de toute urgence tout traitement médical,
- à faire hospitaliser et pratiquer toute intervention chirurgicale, rendue nécessaire par l'état de santé du stagiaire. Dans ce cas, je m'engage à rembourser intégralement la FSCF des frais avancés,

AUTORISE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE :

- à utiliser l'image du stagiaire à des fins de communication interne et externe, sur de multiples supports (plaquettes, sites internet institutionnels, affiches, flyers, clips, etc),
- à diffuser les coordonnées du stagiaire aux autres stagiaires, afin d'organiser éventuellement un co-voiturage,
- à utiliser les coordonnées téléphoniques du stagiaire pour le tenir informé d'actualités concernant l'animation (newsletters, offres d'emplois, etc).

ACCORDS ET AUTORISATIONS À REMPLIR PAR LE STAGIAIRE MAJEUR

Je soussigné(e) :

accepte les conditions générales de vente* et autorise la Fédération Sportive et Culturelle de France :

- à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe, sur de multiples supports (plaquettes, site internet institutionnel, affiches, flyers, clips, etc),
- à diffuser mes coordonnées aux autres stagiaires, afin d'organiser éventuellement un co-voiturage,
- à utiliser mes coordonnées téléphoniques pour me tenir informé(e) d'actualités concernant l'animation (newsletter, offres d'emploi, etc).

*Pour connaître les conditions générales de vente, rendez-vous sur le site internet : www.fscf.asso.fr/bafa.

Fait à :

le : / /

Signature

ALLERGIES OU RÉGIMES ALIMENTAIRES SPÉCIFIQUES :

Pour bénéficier d'un régime particulier, seule une prescription médicale écrite et émanant d'un professionnel de la santé sera considérée comme valide, et - si elle est fournie suffisamment à l'avance -, permettra une adaptation des menus du stagiaire concerné.

DOSSIER À RENVOYER COMPLET

Constitution du dossier

- Fiche d'inscription Photo Fiche « Accords et Autorisations »
- Paiement - arrhes (150€) Paiement solde Photocopie papier d'identité

CADRE RÉSERVÉ À LA FSCF

Dossier reçu le : / / Complet En attente Refusé

Crédit photos: Getty Images, Juin 2015.

LES jeunes QUI S'ENGAGENT

UNE PRIME DE **50€*** VERSÉE AUX MOINS DE 26 ANS

Sapeur-pompier, animateur BAFA, président ou trésorier d'association, bénévole lors des festivals auxquels le Crédit Mutuel donne le LA... Chaque jour, **des milliers de jeunes s'investissent dans des missions humanitaires, dans l'encadrement de pratiques sportives...** bref, se mettent au service des autres. Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'entraide, le Crédit Mutuel récompense cet engagement en leur versant **50€***.

Crédit Mutuel

*Offre valable une fois sur présentation d'un justificatif. Somme non cumulable, versée sur un compte ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals dont le Crédit Mutuel est partenaire. Prime versée pour un engagement pris ou à prendre dans l'année en cours. Sous réserve d'acceptation par la Caisse et de respect des valeurs du Crédit Mutuel. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, SA coopérative au capital de 4 335 204 160 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Talbot 75436 Paris Cedex 9.